



Downsvew Aerospace Innovation & Research

Proposition prébudgétaire
du groupe de travail
Downsvew Aerospace Innovation and Research (DAIR)
Le 1^{er} octobre 2014



Présentée par : Andrew Petrou
apetrou@centennialcollege.ca
416-289-5000, poste 5240

Situation actuelle de l'industrie aérospatiale canadienne

Le nombre d'emplois dans le secteur aérospatial canadien devrait doubler d'ici 2020, alors que ce secteur est en même temps confronté à un problème démographique qui tient au vieillissement de la main-d'œuvre. À titre d'exemple, l'usine Bombardier de Downsview emploie environ 4 000 travailleurs dont la moyenne d'âge est de 54 ans. Par ailleurs, environ 1 000 de ces travailleurs ont atteint l'âge de la retraite ou l'atteindront dans les cinq ans à venir¹.

L'Examen de l'aérospatiale, réalisée à la demande du gouvernement fédéral, arrive à la même conclusion : « L'une des principales contraintes à la croissance de l'industrie qui ont été relevées réside dans le vieillissement de l'effectif et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée². »

Cette pénurie anticipée de main-d'œuvre qualifiée, alors qu'il faudrait doubler le nombre d'emplois au cours des 15 prochaines années, oblige le secteur à s'attaquer de toute urgence à ce problème pour s'assurer que le Canada pourra continuer à répondre aux besoins de l'industrie, tout en conservant un avantage concurrentiel dans le secteur mondial de l'aérospatiale.

La solution

S'inscrivant dans la lignée de la recommandation 17 du rapport Emerson³ du gouvernement fédéral, le groupe de travail Downsview Aerospace Innovation and Research (DAIR) (une association de l'industrie regroupant l'ensemble des grandes sociétés de l'aérospatiale et des principaux établissements d'enseignement postsecondaire de la RGT et bénéficiant de l'appui et des encouragements des gouvernements du Canada, de l'Ontario et de la ville de Toronto) a proposé la mise sur pied d'un Pôle de l'aérospatiale au parc Downsview comme solution à cette pénurie de main-d'œuvre anticipée. De plus, un tel pôle aura pour effet d'accroître les possibilités de R et D de pointe et de commercialisation de nouvelles technologies, tout en améliorant la collaboration entre les milieux universitaires et industriels.

La création du Pôle de l'aérospatiale au parc Downsview devrait faciliter la création d'un nombre d'emplois durables pouvant atteindre 14 400 et procurer des avantages directs, indirects et induits en amont d'une valeur maximale de 2,3 milliards de dollars au cours des 20 ans à venir⁴. Il s'avère donc que, face à

¹ Deloitte (2010). Impact stratégique et économique de l'industrie canadienne de l'aérospatiale.

² Emerson, D (2012). Au-delà de l'horizon : les intérêts et l'avenir du Canada dans l'aérospatiale. *Examen de l'aérospatiale*. Consulté le 31 août 2013 à

[http://aerospacereview.ca/eic/site/060.nsf/vwapj/Aerospace-f-online.pdf/\\$file/Aerospace-f-online.pdf](http://aerospacereview.ca/eic/site/060.nsf/vwapj/Aerospace-f-online.pdf/$file/Aerospace-f-online.pdf)

³ Emerson, D (2012). Au-delà de l'horizon : les intérêts et l'avenir du Canada dans l'aérospatiale. *Examen de l'aérospatiale*. Consulté le 31 août 2013 à

[http://aerospacereview.ca/eic/site/060.nsf/vwapj/Aerospace-f-online.pdf/\\$file/Aerospace-f-online.pdf](http://aerospacereview.ca/eic/site/060.nsf/vwapj/Aerospace-f-online.pdf/$file/Aerospace-f-online.pdf)

⁴ KPMG (2014). Downsview Aerospace Hub: Business Case.

cette pénurie de main-d'œuvre, la création du Pôle de l'aérospatiale peut apporter une solution viable et accroître les avantages concurrentiels du secteur aérospatial, aussi bien pour l'Ontario que pour le Canada.

Ce Pôle de l'aérospatiale, tel que proposé, couvre une zone géographique dans laquelle les entreprises de l'aérospatiale et les intervenants du milieu universitaire pourront partager des locaux pour accroître la collaboration. Pour l'essentiel, il sera composé de trois éléments, soit les établissements universitaires, les entreprises du secteur et le Centre de l'innovation du DAIR de Downsview.

L'emplacement de Downsview

L'Ontario, et plus précisément le parc Downsview (appartenant à la Société immobilière du Canada), est considéré comme un endroit stratégique, car il dispose de beaucoup d'espace à développer dans les limites de la ville, est doté d'une piste et est desservi par les services de transport public de TTC et GO situés à proximité. On y trouve également une usine de Bombardier Aéronautique (voir figure 1). Le parc Downsview est aussi situé à proximité de la plupart des entreprises de l'aérospatiale implantées en Ontario, qui peuvent y accéder facilement, et cela fait longtemps qu'il entretient des relations avec le secteur aérospatial canadien.

Figure 1 – Parc Downsview



Légende :

- TTC Station and Future GO Station – Station du réseau d'autobus municipal de Toronto (TTC) et station future du réseau GO
- Relocation of Centennial College's Aviation Programs – Réinstallation des programmes d'aviation du Centennial College
- Bombardier's Downsview Plant – Usine Bombardier de Downsview
- UTIAS future site – Site futur de l'UTIAS
- Innovation Centre future site – Site futur du Centre de l'innovation
- 40 acres earmarked for industrial land – 40 acres destinés à un usage industrie

Éléments du Pôle de l'aérospatiale – Situation actuelle

- Bombardier Aéronautique a déjà une usine au parc Downsview;
- R et D pour la défense Canada (RDDC) a également des locaux dans le parc Downsview;
- le Centennial College procède actuellement à la réhabilitation de l'édifice De Havilland, et la province de l'Ontario s'est déjà engagée à consacrer 26 millions de dollars à ce projet;
- l'Institute for Aerospace Studies de l'Université de Toronto (UTIAS) a annoncé son intention de déménager au parc Downsview;
- le Centre de l'innovation comprendra les espaces communs consacrés aux activités de R et D menées à titre individuel et en collaboration;
- les principaux partenaires qui ont manifesté leur intérêt à s'implanter dans l'espace réservé à l'aérospatiale au sein du Centre de l'innovation sont, entre autres :
 - l'Université Ryerson – espace réservé à l'aérospatiale;
 - l'Université York – espace réservé à l'aérospatiale;
 - Bombardier Aéronautique – espace réservé à l'aérospatiale;
 - des partenaires de l'industrie – adhésion/loyer en fonction de l'utilisation des installations communes (laboratoires d'essai, collaborations en recherche, etc.).

La demande

Nous demandons que la Société immobilière du Canada soit invitée à travailler avec DAIR en vue d'établir un partenariat public-privé pour le développement des terrains de Downsview dans l'optique de créer un Pôle de l'aérospatiale.

DAIR cherche également à obtenir des fonds pouvant atteindre 60 millions de dollars sur cinq ans (12 millions de dollars par an pendant cinq ans) du gouvernement fédéral pour contribuer au développement d'un pôle de l'aérospatiale au parc Downsview.